



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85132

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le Premier ministre lui communique les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire trouvera ci-après un récapitulatif à la date du 1er juillet 2010, les moyennes annuelles des 3 rémunérations les plus élevées et les moins élevées pour l'ensemble des membres du Cabinet de M. le Premier ministre : moyenne annuelle au 1er juillet 2010 des 3 rémunérations les plus élevées (montant net) : 169 040 EUR ; moyenne annuelle au 1er juillet 2010 des 3 rémunérations les moins élevées (montant net) : 44 576 EUR.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85132

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8209

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10783